

Chaîne de l'Espoir Belgique

**Association internationale sans but lucratif
à but philanthropique, scientifique et pédagogique**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2016

Tableaux synthétiques financiers
pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016

BILAN AU 31 DECEMBRE (en €)

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
ACTIF (Note C)		
Actifs immobilisés	343.709,99	353.226,45
Créances commerciales	53.853,85	131.447,91
Autres créances	67.548,26	83.620,37
Placements de trésorerie – Fonds bloqués pour projets	624.037,89	681.349,67
Placements de trésorerie – Autres	170.333,76	372.568,44
Valeurs disponibles	361.044,49	264.273,47
Comptes de régularisation	21.473,36	111.263,96
	<u>1.642.001,60</u>	<u>1.997.750,27</u>
PASSIF (Note D)		
Réserve pour projets	624.037,89	681.349,67
Patrimoine disponible	748.292,97	812.709,20
Patrimoine Total	<u>1.372.330,86</u>	<u>1.494.058,87</u>
Dettes commerciales	88.896,64	249.731,55
Dettes fiscales, salariales et sociales	53.317,17	34.468,00
Subsides à rembourser	127.456,93	0,00
Comptes de régularisation	0,00	219.491,85
	<u>1.642.001,60</u>	<u>1.997.750,27</u>

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES (en €)

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Dons et legs en faveur de l'association (Note E)	480.794,76	362.069,04
Produits relatifs aux événements et activités (Note G)	159.537,31	87.696,03
Subsides et mécénat pris en résultats (Note H)	339.034,48	209.050,16
Autres produits (loyers, cotisations, etc.)	7.515,31	10.492,71
Produits financiers (Note K)	6.332,02	29.929,55
Total des produits	<u>993.213,88</u>	<u>699.237,49</u>
Mission sociale en Belgique et au Sud (Note I)	830.241,09	741.644,46
Frais de récolte de fonds (Note E)	170.158,77	94.952,09
Communication et transparence (Note F)	10.802,48	2.408,19
Frais liés aux événements et activités (Note G)	47.842,78	28.974,35
Frais de fonctionnement (Note J)	49.965,73	68.137,42
Frais financiers (Note K)	5.931,04	27.690,82
Total des charges	<u>1.114.941,89</u>	<u>963.807,33</u>
Résultat de l'exercice	<u>-121.728,01</u>	<u>-264.569,84</u>

Notes explicatives sur les tableaux financiers

A. Présentation de l'association

La Chaîne de l'Espoir Belgique est une association internationale à but philanthropique, scientifique et pédagogique. Son siège social est établi place Carnoy 15 à 1200 Bruxelles.

Objet social

La Chaîne de l'Espoir Belgique a pour but social de contribuer à la diminution de la mortalité et de la morbidité infantiles, en ciblant les enfants issus de pays en développement atteints d'une pathologie curable par un acte médico-chirurgical spécialisé.

Pour réaliser sa mission, la Chaîne de l'Espoir Belgique :

- Renforce le droit des enfants, particulièrement les plus démunis, à l'accès aux soins de santé spécialisés notamment par :
 1. la prise en charge médico-chirurgicale d'enfants dans les pays partenaires dans le cadre d'un processus de transfert de technologies et d'autonomisation, et en Belgique lorsque les pathologies ne peuvent pas être traitées localement ;
 2. des actions de plaidoyer dans les pays partenaires et sensibilisation en Belgique ;
 3. la recherche et mise en place de solutions favorisant l'accès financier aux soins de santé spécialisés.

- Participe à l'amélioration de la qualité des soins de santé spécialisés fournis dans les institutions hospitalières partenaires, notamment par :
 4. la formation théorique et pratique des équipes pluridisciplinaires locales ;
 5. le renforcement de l'environnement technique et sanitaire de ces institutions

Comptes annuels, rapport financier annuel et règles d'évaluation

Conformément aux dispositions légales, le Conseil d'Administration arrête les comptes annuels qui sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. A la demande du Conseil d'Administration, ces comptes annuels sont soumis à un audit par un Commissaire, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ainsi, les comptes annuels de l'exercice 2016 sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Ils ont fait l'objet d'un rapport de certification par Deloitte Réviseurs d'Entreprises, représenté par Pierre-Hughes Bonnefoy, commissaire de l'association¹.

Complémentairement aux comptes annuels, le Conseil d'Administration a décidé d'établir le présent document (ou « Rapport financier annuel »). Le Conseil d'Administration estime que ce rapport financier annuel permet d'assurer une plus grande transparence sur la situation financière de l'association que la simple publication de ses comptes annuels. Ce rapport financier annuel est disponible sur le site internet de l'association et permet à toutes personnes intéressées par la vie de l'association (membres, donateurs, bailleurs de fonds, autorités) de vérifier la bonne utilisation des dons et subsides dont bénéficie l'association.

¹ En avril 2016, l'Assemblée générale de l'association a reconduit Deloitte comme commissaire aux comptes pour une période de trois ans.

Les comptes annuels et le rapport financier annuel sont établis sur base des mêmes règles d'évaluation, à l'exception de règles de présentation légèrement différentes du compte de résultats dans le rapport financier annuel, en vue de rencontrer l'objectif de plus grande transparence dont question ci-avant.

Le Conseil d'Administration a décidé d'établir les comptes annuels et le rapport financier annuel sur base des règles en vigueur en matière de comptabilité patrimoniale qui acte les actifs, passifs, produits et charges lors de leur survenance plutôt que lors des encaissements et décaissements. Ces règles d'évaluation sont plus largement décrites dans les annexes des comptes annuels publiés à la Banque Nationale de Belgique.

Gouvernance de l'association

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de sept membres effectifs dont les compétences couvrent notamment les domaines d'expertise médicale, juridique, financière et sociale. L'Assemblée Générale élit les membres du Conseil d'Administration.

Les comptes annuels et le rapport financier annuel sont établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la Chaîne de L'Espoir Belgique et approuvés par l'Assemblée Générale.

B. Événements significatifs de l'exercice 2016

Au cours de l'exercice 2016, l'association a achevé la réalisation de son premier projet subsidié en République Démocratique du Congo (« RDC »). Ce projet, prenant place de 2014 à 2016, a bénéficié d'un important soutien de la part de la coopération fédérale belge (DGD) et de partenaires privés.

En RDC également, l'association a mis en œuvre deux autres projets : l'un, financé par la coopération fédérale belge (DGD) et du mécénat, l'autre financé par la coopération régionale belge (Wallonie-Bruxelles International (WBI)). De plus amples informations sur ces projets sont reprises dans la note H ci-après.

Par ailleurs, l'association a augmenté significativement ses activités au Sénégal en 2016 (missions, formations), grâce aux subsides octroyés par WBI.

Dans ce contexte d'amplification de ses activités de développement, et dans le but de consolider ses ressources propres nécessaires (réserve pour les cofinancements publics, financement des activités et des frais non subsidiés), le Conseil d'Administration a décidé de maintenir jusque fin août 2016 le personnel de la cellule gestion de projets et de le réduire à partir du 1^{er} septembre, date à laquelle un gestionnaire a quitté l'association.

Cette décision prend également place dans le cadre de l'achèvement du processus du screening, que l'Administration de la coopération au développement a imposé à tout le secteur des ONG en 2015/2016, et qui s'est soldé avec succès pour la Chaîne de l'Espoir Belgique, puisque son accréditation (et donc l'accès aux financements publics) a été renouvelée pour les 10 prochaines années.

Il faut souligner que cet exercice, couplé à la rédaction du programme 2017-2021, a nécessité un travail considérable de la part de la direction et de toute l'équipe de l'association. Les activités de récolte de fonds ou d'organisation d'événements générant des revenus pour l'association ont repris plus intensivement lors du deuxième semestre de l'année ; les comptes de 2016 reflètent ce manque de disponibilité des ressources humaines de l'association pour les « activités génératrices de revenus » par un déficit dans les rentrées, puisqu'elles ne suffisent toujours pas à couvrir les charges annuelles de celle-ci, comme cela a été le cas en 2015.

L'exercice 2016 se solde, comme en 2015, par un déficit ; ce sont les deux premières fois depuis la création de l'association en 1998. Ce déficit, moins important qu'anticipé, est la résultante d'une politique d'investissement de l'association, principalement en ressources humaines, afin de professionnaliser son organisation et d'amplifier la portée de ses projets dans les pays en développement où elle est active. Ces investissements sont rendus possibles grâce à la constitution de réserves importantes lors des exercices précédents.

Ce déficit s'exprime dans le compte de résultats :

- par l'amplification des activités dans les pays où l'association agit : même si une majeure partie de ces activités sont couvertes par des subsides fédéraux ou régionaux, l'association doit suppléer sur fonds propres respectivement 20 ou 10 pourcents du coût de ces activités ;
- par une augmentation des frais de recrutement de nouveaux donateurs privés
- par une augmentation des frais d'activités et événements, de manière à pérenniser les rentrées de l'association et à faire connaître l'association dans de nouveaux milieux;

Cependant, grâce à l'effort conjoint de l'équipe des permanents et des nombreux bénévoles qui se sont mobilisés, les dépenses plus importantes sont contrebalancées par :

- une augmentation des dons et des résultats des activités et événements, et ce, sans dons exceptionnels.
- des subsides couvrant un plus grand nombre d'activités dans les pays où l'association est active.

C. Rubriques de l'actif

Les **actifs immobilisés** s'élèvent à € 343.709,99 au 31 décembre 2016. Ils concernent l'acquisition en 2014 des locaux du siège social de l'association ainsi que de deux garages. Ces immobilisations, qui sont amorties sur la base d'une durée de vie de 33 ans, se détaillent comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Terrains	55.687,50	55.687,50
Constructions	315.562,50	315.562,50
Amortissements sur constructions	-27.540,01	-18.073,13
Immobilisations en cours	0,00	0,00
Cautionnements versé en numéraire	0,00	49,58
	<u>343.709,99</u>	<u>353.226,45</u>

Les **créances commerciales** sont principalement constituées (1) de produits à recevoir (bénéfices d'un spectacle organisé fin 2016 au profit de l'association mais encaissés début 2017), (2) de notes de crédit de deux fournisseurs; (3) d'acomptes versés (matériel pour le projet RDC et non livré au terme de l'exercice) :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Clients	2.597,18	10.705,91
Produits à recevoir	15.478,00	30.000,00
Notes de crédit à recevoir	23.564,67	0,00
Acomptes versés	12.214,00	90.742,00
	<u>53.853,85</u>	<u>131.447,91</u>

Les **autres créances** concernent des avances faites par l'association et se détaillent comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Avance fournisseurs et autres avances	8.473,07	6.153,91
Avance de fonds Chirpa	45.553,07	77.466,46
Subsides à recevoir	13.522,12	
	<u>67.548,26</u>	<u>83.620,37</u>

Dans le cadre des projets développés par l'association en RDC, une avance de fonds de € 130.000 a été effectuée en 2016 au bénéfice de l'ASBL Chirpa, représentant local de l'association en RDC. Tenant compte d'un solde de € 77.466,46 au terme de l'exercice 2015 et d'un montant de € 159.635,48 dépensé en 2016 par Chirpa sous la supervision de l'association (voir Note H), le solde de l'avance faite à Chirpa s'élève à € 45.553,07 au 31 décembre 2016.

Les **valeurs disponibles et placements de trésorerie** se détaillent comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Placements de trésorerie – Fonds bloqués pour projets	624.037,86	681.349,67
Placements de trésorerie – Autres	170.333,79	366.805,37
Valeurs disponibles	<u>361.044,49</u>	<u>270.036,54</u>
	<u>1.155.416,14</u>	<u>1.318.191,58</u>

Le Conseil d'Administration avalise les projets de développement dans différents pays où l'association est active aujourd'hui, notamment sous forme d'apport d'expertise, d'apports de matériel, de soutien à des initiatives locales, etc. Dans ce contexte et complémentirement aux subsides que l'association peut obtenir, le Conseil d'Administration a décidé de bloquer les montants qu'elle entend consacrer à l'autofinancement de ces différents projets de développement. Au 31 décembre 2016, un montant de € 624.037,86 est bloqué à cette fin. L'évolution de ces fonds bloqués est décrite en Note D ci-après.

Les placements de trésorerie concernent des placements à terme ou des comptes d'épargne.

Les **comptes de régularisation de l'actif** se détaillent comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Charges à reporter	20.375,46	102.795,95
Produits acquis	<u>1.097,90</u>	<u>8.468,01</u>
	<u>21.473,36</u>	<u>111.263,96</u>

Les charges à reporter de 2016 à 2017 concernent principalement des coûts engagés en fin d'exercice pour des missions et activités qui concernent l'année 2017 (achats de billets d'avion, frais d'activité et autres frais).

Les produits acquis concernent notamment les intérêts de 2016 acquis sur les placements de trésorerie mais non encore encaissés en fin d'exercice.

D. Rubriques du passif

Le patrimoine de l'association s'élève à € 1.372.330,86 au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

	<u>31.12.2015</u>	<u>Résultat 2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Réserve pour projets	681.349,67	-57.311,78	624.037,89
Patrimoine disponible	<u>812.709,20</u>	<u>-64.416,23</u>	<u>748.292,97</u>
Patrimoine Total	<u>1.494.058,87</u>	<u>-121.728,01</u>	<u>1.372.330,86</u>

La diminution du patrimoine de l'association s'explique par le déficit de l'exercice 2016 ; le Conseil d'Administration a décidé d'affecter comme suit :

Réserve pour projets au 31.12.2015	681.349,67
Réserve pour projets : utilisation	<u>-57.311,81</u>
Réserve pour projets	624.037,89
Patrimoine disponible	<u>748.292,97</u>
Patrimoine Total	<u>1.372.330,86</u>
Résultat 2016	<u>-121.728,01</u>

La réserve pour projets a été utilisée à concurrence de € 57.311,81 en 2016 et concerne l'autofinancement par l'association des projets subsidiés développés en RDC et au Sénégal (voir Note H). Au 31 décembre 2016, la réserve pour projets s'élève, par conséquent, à € 624.037,89.

Les **dettes commerciales** s'élèvent à € 88.896,64 au 31 décembre 2016. Ces dettes commerciales sont constituées principalement de factures liées aux enfants pris en charge en Belgique et de factures de la société externe en charge des campagnes de récolte de fonds par mailing (campagnes de fin d'année).

Les **dettes fiscales, salariales et sociales** s'élèvent à € 53.317,17 et concernent la provision pour pécules de vacances, la taxe annuelle sur les ASBL ainsi que les rémunérations du mois de décembre payées début janvier.

Les **subsides à rembourser** s'élèvent à € 127.456,93 ; ils concernent la partie non utilisée des subsides octroyés par la coopération fédérale belge pour des projets se terminant le 31.12.2016 (voir note H).

Les **comptes de régularisation du passif** affichent un solde de € 0 : il n'y a pas de produits, ni de subsides reçus, à reporter en 2017.

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Produits à reporter	0,00	30.826,30
Projet RDC - Subsides DGD non utilisés	0,00	99.858,24
Projet RDC - Subsides WBI non utilisés	0,00	0,00
Projet RDC - Avance Mécénat non utilisée	<u>0,00</u>	<u>88.807,31</u>
	<u>0,00</u>	<u>219.491,85</u>

E. Dons en faveur de l'association

Les dons en faveur de l'association sont en augmentation de € 118.725,72, soit près d'un tiers de plus par rapport à 2015. Ils se répartissent comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Dons directs	249.396,55	142.923,42
Dons suite à des campagnes par mailing (externalisées)	220.123,98	204.701,08
Legs	11.274,23	14.444,54
	<u>480.794,76</u>	<u>362.069,04</u>

Les dons directs (c'est-à-dire tous les dons qui ne résultent pas de campagnes par mailing externalisées) ont augmenté fortement (+ 74 %). Ceci a été réalisé grâce à la mobilisation de l'équipe des permanents et des nombreux bénévoles autour du cas d'une prise en charge en Belgique particulièrement compliquée et lourde, ainsi que par l'augmentation du soutien de quelques associations et fondations.

Comme tenu des frais engagés pour la récolte de ces dons directs, le produit net pour l'association se présente comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Dons directs	249.396,55	142.923,42
Legs	11.274,23	14.444,54
Frais de récolte de fonds directs	-1.588,02	-1.800,85
Frais de campagnes de promotion de legs	-9.811,58	-9.680,00
	<u>249.271,18</u>	<u>145.887,11</u>

Les dons suite aux campagnes par mailing sont en légère augmentation (+ 7,5 %), suite aux investissements importants consentis par l'association en 2016 pour recruter et fidéliser de nouveaux donateurs. Compte tenu des frais liés à ces campagnes, le produit net pour l'association se présente comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Dons suite à des campagnes par mailing (externalisées)	220.123,98	204.701,08
Frais liés aux campagnes par mailing (externalisées)	-158.759,17	-83.471,24
	<u>61.364,81</u>	<u>121.229,84</u>

L'association a consenti en 2016 à des investissements importants pour recruter et fidéliser de nouveaux donateurs, alors qu'aucune action de ce type n'avait été faite depuis fin 2014. Ceci explique les frais nettement plus élevés en 2016 qu'en 2015. Malgré le coût important de ces campagnes, le Conseil d'Administration estime qu'elles permettent de mieux faire connaître l'association et d'élargir la population des donateurs.

F. Communication et transparence

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Frais de communication et transparence	<u>-10.802,48</u>	<u>-2.408,19</u>

L'augmentation de cette catégorie de frais en 2016 s'explique par le lancement, en 2016, du nouveau site web de l'association, plus moderne, plus polyvalent et avec une navigation revue. Le Conseil d'Administration a estimé que l'ancien site, qui datait de 2010, ne reflétait pas la dynamique actuelle de l'association.

G. Résultats des manifestations et activités

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Produits relatifs aux manifestations et activités	159.537,31	87.696,03
Frais liés aux manifestations et activités	<u>-47.842,78</u>	<u>-28.974,35</u>
	<u>111.694,53</u>	<u>58.721,68</u>

Les produits des activités sont en net progrès (près de 82 %), fruit de la mobilisation de l'équipe des permanents et des volontaires qui ont organisé mais également créé de nouveaux types d'événements et d'activités au profit de l'association.

H. Projet Subsidés et mécénat pris en résultats

	<u>DGD</u>	<u>WBI</u>	<u>Mécénat</u>	<u>Total</u>
Coûts estimés des projets	655.090,40	113.811,00	149.253,73	918.155,13
Subsidés confirmés	<u>-524.072,32</u>	<u>-102.430,00</u>	<u>-149.253,73</u>	<u>-775.756,05</u>
Financement par l'association (€)	131.018,08	11.381,00	0,00	142.399,08
Financement par l'association (%)	20%	10%	0%	16%
Subsidés reportés au 31.12.2015	99.858,24	0,00	88.807,31	188.665,55
Subsidés encaissés en 2016	177.453,74	77.000,00	0,00	254.453,74
Fraction de subsidés encaissés en 2017	0,00	13.522,12	0,00	13.522,12
Subsidés totaux pris en résultats en 2016	<u>-149.855,06</u>	<u>-90.522,12</u>	<u>-88.807,31</u>	<u>-329.184,49</u>
Subsidés à rembourser au 31.12.2016	<u>-127.456,92</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>-127.456,92</u>
Subsidés reportés au 31.12.2016	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>

	DGD	WBI	Mécénat	Total
Coûts directs exposés en 2016 par Chirpa	128.071,84	31.563,69		159.635,53
Coûts directs exposés en 2016 par l'Association	38.074,45	59.155,73	102.042,99	199.273,17
Coûts salariaux affectés au projet	7.624,64	2.500,00	0,00	10.124,64
Coûts directs exposés en 2016 par l'association	173.770,93	93.219,42	102.042,99	369.033,34
Frais de structure subsidiés	10.838,31			10.838,31
Coûts exposés en 2016 par l'association	184.609,24	93.219,42	102.042,99	379.871,65
Subsides pris en résultats en 2016	-139.016,74	-83.897,48	-88.807,31	-311.721,53
Frais de structure subsidiés pris en résultat	-10.838,31			-10.838,31
Cofinancement par WBI du projet DGD	-6.624,64			
Coûts financés par l'association en 2016	28.129,55	9.321,94	13.235,68	57.311,81

Projets financés par la DGD

❖ En République démocratique du Congo

Depuis près de 15 ans, l'association se mobilise en République démocratique du Congo (RDC) afin de permettre le développement d'une unité de chirurgie et de soins intensifs pédiatriques à la Clinique Ngaliema de Kinshasa, avec les axes prioritaires de transfert de technologies médicales et l'accès aux soins spécialisés.

L'année 2014 a marqué un tournant important lorsque l'association, qui fonctionnait jusqu'alors uniquement sur fonds privés, a obtenu des subsides de coopération fédérale belge (DGD).

En 2016, les subsides octroyés par la DGD concernaient deux projets :

- Le projet d'appui technique à la Clinique Ngaliema et de formations (projet s'étalant de 2014 à 2016)
- Le projet de plateforme hospitalière de gestion

Le budget total estimé du **premier projet** s'élevait à € 523.530,40 sur 2 ans (de mai 2014 à avril 2016). Le subside de la DGD couvrait 80% de ces dépenses, soit € 418.824,32. En 2016, les coûts exposés par l'association et son représentant local Chirpa se sont élevés à € 107.524,50, auxquels s'ajoutent € 7.775,08 de subsides pour couvrir des frais de structure. Un peu moins de 80 % des activités prévues au budget de ce projet ont été réalisées au terme du projet ; l'association a donc prévu de rembourser l'excédent de subsides reçus mais non utilisés à concurrence de € 94.452,28.

Ce projet a permis d'assurer un appui technique à la Clinique Ngaliema à travers notamment :

1. La mise à disposition permanente d'un ingénieur-technicien sur le site de la Clinique, qui renforce les compétences du personnel technique local et assure le suivi d'une série de chantiers de réhabilitation de l'infrastructure (élimination des déchets, évacuations, eau, électricité, oxygène médical, etc.), ainsi que les chantiers propres à la clinique dans le cadre de l'intégration de la nouvelle unité de chirurgie et soins intensifs pédiatriques sur son site ;
2. L'envoi ponctuel d'experts medicotechniques (évaluation de l'adéquation de l'environnement technique pour la chirurgie cardiaque) ou de personnel spécialisé pour le renforcement de la gestion.

Un second volet de ce premier projet a permis la formation complémentaire de quatre spécialistes, qui seront appelés à travailler au sein du nouveau pavillon de chirurgie et soins intensifs pédiatriques de la Clinique Ngaliema, au travers de stages d'immersion aux Cliniques universitaires

Saint-Luc de Bruxelles pour l'année académique 2015-2016. Les spécialistes ont effectué leurs stages dans les services d'anesthésie, de chirurgie cardiaque et de réanimation pédiatrique. La DGD a cofinancé le coût de leur séjour jusqu'en avril 2016 ; l'association a ensuite sollicité des financements auprès des Cliniques universitaires Saint-Luc et de l'ASBL Chirpa, qui ont accepté de couvrir les coûts relatifs aux 5 derniers mois de stage.

Un anesthésiste, un chirurgien et 6 infirmiers ont également pu suivre une formation qualifiante de 2 fois 2 mois au *Christiaan Barnard Memorial Hospital* de Cape Town (Afrique du Sud) au premier quadrimestre 2016, par le biais d'un stage en immersion dans l'unité de chirurgie et réanimation pédiatrique cardiaque de l'hôpital.

Enfin, pour que les patients démunis puissent également avoir accès aux soins de santé spécialisés, un Fonds de Solidarité a été créé, et son mode de fonctionnement réglementé entre les différents partenaires.

Le **deuxième projet** financé par la DGD visait à poursuivre les travaux de la Plateforme Hospitalière de Gestion, commencés dans le cadre du premier projet, en donnant à cette activité une amplitude plus importante.

Cette plateforme avait été créée dans le but de partager et de modéliser les bonnes pratiques de gestion sur base de l'expérience d'une série d'institutions hospitalières de la Ville-Province de Kinshasa. En 2016, les objectifs fixés s'articulaient autour de (1) son institutionnalisation, (2) la programmation de ses activités durant les 5 prochaines années, (3) l'élargissement de ses membres et (4) la création et diffusion d'outils de gestion (pour l'élaboration d'un budget / pour le calcul des actes médicaux).

Le montant total estimé de ce projet est de € 131.560 à dépenser sur une période d'une année. Au terme de l'année 2016, le taux d'exécution de ce budget peine à dépasser les 50% : cela s'explique par la notification tardive de l'arrêté ministériel octroyant le subside (mi-avril 2016), annulant une série de dépenses antérieures à cette date (dont le salaire du coordonnateur) et repoussant le démarrage d'une série d'activités, dont les ateliers de formation. L'administration de la coopération au développement avait déconseillé le préfinancement des activités avant l'octroi officiel de l'arrêté interministériel (l'année 2016 était une année de transition administrative et budgétaire : le ministre pouvait encore refuser l'octroi du budget malgré la très bonne note technique du projet).

L'association a dès lors prévu de rembourser l'excédent de subsides reçus mais non utilisés à concurrence de € 33.004,68 pour ce projet. D'autre part, WBI a accepté de cofinancer la moitié des fonds propres déboursés par l'association pour ce projet, à savoir € 6.624,64.

Projets financés par WBI

❖ En République démocratique du Congo

Le projet financé par Wallonie-Bruxelles International (WBI) en RDC s'inscrit dans la complémentarité du premier projet visant à soutenir et accompagner le développement de l'unité de chirurgie et soins intensifs pédiatriques sur le site de la clinique de Ngaliema.

En effet, il prévoit de renforcer le système de santé du pays afin d'améliorer l'identification, le diagnostic, la prise en charge précoce et le référencement adéquat des enfants atteints de cardiopathies, qui pourraient le cas échéant être opérés au sein de l'unité de chirurgie et soins intensifs pédiatriques de la clinique Ngaliema.

Une série de formations ont été dispensées par une « unité mobile » de cardiologues pédiatres congolais de référence, ayant par ailleurs été formés auparavant en Belgique (2005-2007 / 2010-2012). Il s'agissait de renforcer les compétences des staffs pédiatriques de plusieurs formations sanitaires, dans et hors de la Ville-Province de Kinshasa, dans les domaines précités. La prévention des cardiopathies acquises et le suivi des enfants « contre-référencés » (de retour dans leur formation sanitaire de référence pour le suivi post-opératoire) faisaient également partie des matières abordées par les cardiologues pédiatres.

Parallèlement à ces formations, un atelier a été organisé à destination des formations sanitaires mais aussi d'une série d'experts de la santé pour (i) consolider les connaissances nécessaires au diagnostic des enfants cardiaques et (ii) élaborer un programme et un budget complets pour étendre la sensibilisation à tout le territoire de la RDC.

Le montant estimé total de ce projet est de € 46.621, la clôture des dépenses étant fixées au 31.01.2017.

❖ Au Sénégal

Le projet financé par WBI au Sénégal propose un appui général aux spécialistes amenés à traiter les enfants nés avec un pied-bot : aussi bien au niveau de la chirurgie, via le renforcement du plateau technique et des compétences du personnel évoluant au sein du service de chirurgie de l'hôpital Albert Royer, que de la kinésithérapie, via une série de formations.

Les principales réalisations du projet :

- organisation de 3 missions médico-chirurgicales visant la formation pratique du personnel en orthopédie et en kinésithérapie;
- apport de matériel médico-chirurgical pour l'orthopédie et pour la kinésithérapie ;
- organisation de modules de formation théorique/ conférences pour le personnel des hôpitaux et les étudiants en chirurgie pédiatrique ;
- élaboration et diffusion de syllabus pour les participants aux modules théoriques ;
- réalisation d'un stage d'immersion d'une durée de 2 mois au sein du service de kinésithérapie et rééducation du Centre National Hospitalier Universitaire (CNHU) de Cotonou au Bénin ;
- organisation d'une conférence à destination des relais kinésithérapeutes du pays.

I. Frais hospitaliers et autres frais liés à la mission sociale

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Soins aux enfants en Belgique	90.292,55	137.859,55
Projets subsidiés et mécénat (Note H)	379.871,62	248.404,31
Frais de missions et projets (non subsidiés)	90.028,33	131.474,91
Frais fédération « Chaîne de l'Espoir Europe »	1.559,44	1.478,41
Frais « Chaîne de l'Espoir Luxembourg »	201,85	0,00
Quote-part des frais de fonctionnement (Note J)	268.287,30	222.427,28
	<u>830.241,09</u>	<u>741.644,46</u>

Soins aux enfants / frais hospitaliers

En 2016, 5 enfants ont été pris en charge en Belgique : 3 enfants atteints d'une malformation cardiaque, 1 enfant avec une malformation ORL et un enfant avec une malformation digestive. Ce dernier a malheureusement eu des complications suite à son intervention et sa prise en charge fut très lourde humainement et financièrement.

En 2015, 13 enfants ont été pris en charge en Belgique.

Projets subsidiés et mécénat

Voir note H ci-avant.

Frais de missions et projets (non subsidiés)

Les frais de missions concernent essentiellement les frais de voyage et les achats de matériel médical. En effet, malgré que les missions représentent un volume important de prestations, elles sont réalisées par l'association à un coût qui reste très modéré. Par ailleurs, les frais de logement dans certains pays sont assurés par l'hôpital, les autorités locales ou par un donateur privé. Le soutien de certaines firmes pharmaceutiques pour le matériel spécifique aux interventions permet d'avoir du matériel de grande qualité soit à un prix réduit, soit offert. Enfin, un partenariat avec Brussels Airlines permet de diminuer les frais de voyage des missions vers l'Afrique.

En raison de la diminution des aides de certaines sociétés médicales qui mettaient du matériel au service des missions sous forme de prêt temporaire, l'association doit investir dans de l'équipement chirurgical spécifique, des médicaments et matériel nécessaires à la réussite des missions.

En 2016, l'association a réalisé 13 missions médico-chirurgicales au Bénin, au Sénégal, au Nicaragua et au Rwanda. Ces missions couvrent des consultations et/ou des soins spécialisés dans différentes disciplines (intervention chirurgicale, cathétérisme,...). Quatre-vingt-sept spécialistes, tous bénévoles, ont participé aux missions médico-chirurgicales. Les missions 2016 visaient les disciplines cardiaques, orthopédiques, ORL et urologiques : 134 enfants ont été opérés et de nombreuses consultations ont permis de préciser des diagnostics et orienter des traitements. Afin de viser l'autonomie des équipes locales, le personnel des missions a veillé au transfert des compétences grâce à la participation collective durant les actes techniques et via des cours et conférences.

La diminution en 2016 des dépenses s'explique par la durée de la mission au Nicaragua (une semaine au lieu de deux en 2015), et par l'organisation d'une seule mission de chirurgie orthopédique au Bénin.

En 2015, l'association avait réalisé 15 missions médico-chirurgicales dans les mêmes pays. 165 enfants avaient été opérés au cours de ces missions et ce, grâce à l'engagement de 80 personnes, toutes bénévoles et expertes dans les pathologies pédiatriques.

J. Frais de fonctionnement

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Frais de personnel	298.958,60	266.155,25
Frais généraux	30.790,50	32.099,17
Amortissements	9.466,88	9.466,88
Frais de fonctionnement « bruts »	<u>339.215,98</u>	<u>307.721,30</u>
Frais de personnel subsidiés	-10.124,64	-6.753,60
Frais de structure subsidiés	-10.838,31	-10.403,00
Quote-part des frais de fonctionnement alloués à la mission sociale	-268.287,30	-222.427,28
Frais de fonctionnement « nets »	<u><u>49.965,73</u></u>	<u><u>68.137,42</u></u>

Les activités de l'association sont assurées par une équipe de permanents, secondée par de nombreux bénévoles.

L'association employait 5,5 équivalents temps plein (ETP) jusqu'au 1^{er} septembre 2016 et 4,5 ETP le reste de l'exercice 2016. Cette équipe assure la gestion et le suivi de la mission sociale de l'association :

- les activités en Belgique, notamment les soins aux enfants ;
- le développement des projets, notamment les missions médico-chirurgicales dans 5 pays en développement ;
- la recherche de fonds et la communication/sensibilisation.

Suite à une réévaluation des tâches effectuées par chaque permanent-e de l'association, il a été estimé que 84,3 % des frais de personnel couvrait ces 4 aspects de la mission sociale de l'association, et que 15,7 % correspondaient à la gestion administrative de l'association. Sur cette base, 84,3 % des frais de fonctionnement bruts ont été alloués aux frais de la mission sociale de l'association. Les frais de fonctionnement nets (€ 49.965,73) représentent dès lors 5 % du total des produits de 2016 (€ 993.213,88) et 4,5 % du total des charges (€ 1.114.941,89) de 2016.

K. Résultats financiers

Les produits financiers s'élèvent à € 6.332,02 en 2016 et concernent principalement les revenus des placements de trésorerie ainsi que les résultats de change. La diminution des revenus financiers en 2016 s'explique principalement par la baisse de revenu des placements de trésorerie.

Les frais financiers s'élèvent à € 5.931,04 en 2016 et concernent en grande partie une moins-value actée sur le capital de placements de trésorerie, ainsi que le précompte mobilier retenu sur les revenus des placements de trésorerie.

* * *